

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France..... UN AN 15 fr.
Etranger..... 20 fr.

Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements ne sont pas en arriéré, se paient d'avance et partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces Industrielles, en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
Annonces de 1^{er} ordre... 1 franc
Chronique trimestrielle... 1 fr. 50
Chronique deux fois par semaine... 2 francs
Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'année

REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

La Taxation des Farines

UN VŒU DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA MEUNERIE DE LYON

La Chambre syndicale de la Meunerie de Lyon et des départements voisins, réunie le 12 novembre 1915, après avoir entendu ses délégués auprès de MM. les préfets du Rhône, de l'Ain, de la Haute-Savoie, pour fixer les éléments devant servir de base à la taxation des farines, regrette que MM. les préfets n'aient pas voulu accepter la formule proposée par l'Association nationale de la Meunerie française pour l'établissement de cette taxe, formule qui abandonne les issues aux meuniers à titre de frais de mouture.

Considérant que cette formule a été indiquée en premier lieu dans la circulaire ministérielle; qu'elle comporte le grand avantage d'être la plus simple et la plus facile à appliquer;

Émet le vœu que M. le ministre du Commerce donne la préférence à ladite formule et que le prix du blé étant fixé d'une façon uniforme à 31 fr., franco gare ou bateau, soit 31,50 rendu aux moulins, le prix de la farine soit basé sur

$$31,50 \times 100 = 42,56$$

soit 42,50 en chiffre rond le sac de 100 kilos de farine, départ des usines, toile facturée en plus et reprise au même prix.

Il est entendu que l'acceptation de ce prix par la Meunerie est subordonnée à l'engagement du Gouvernement de fournir aux meuniers la quantité de blé nécessaire à l'alimentation de leurs usines — et ce au prix indiqué ci-dessus.

Prie l'Association nationale de la Meunerie française de bien vouloir faire parvenir sa requête au ministre intéressé, en l'appuyant de sa grande autorité.

PRIX DE RÉQUISITION DÉRISOIRE

Nous recevons de M. Ratnier, négociant en grains et farines, de Dompièr-sur-Beaure (Allier), très avantageusement connu et estimé dans le commerce des grains, la lettre ci-après, que nous nous empressons d'insérer, et qui se passe de tout commentaire.

« Je prends connaissance de l'article Prix de réquisition trop bas paru dans votre numéro du 17 courant.

« Avec le service de l'intendance on ne sait jamais où l'on va et où l'on est.

« Je vais vous fournir un exemple qui m'est personnel, qui, je le crains, n'est pas unique.

« Le 6 avril 1914, il m'a été réquisitionné des avoines en gare de Noisy-le-Sec, et ce, sans avis des personnes ni me de la gare où cette comédie se passait. Mes marchandises n'arrivant pas à leur destination, j'ai dû faire des recherches, et enfin, longtemps après je fus avisé par la gare de la Garenne-Bassons, que mes avoines avaient été réquisitionnées et que M. l'intendant Grain à Paris, était chargé d'en effectuer le règlement. Tout joyeux, vous pensez, j'écrivis le 26 juin pour terminer cette affaire.

« Le 20 juillet, je reçus de Paris, une belle lettre recommandée S. V. P. dans laquelle je trouvais la proposition suivante :

« Il m'était offert 18,35 les 100 kilos de mes avoines, à condition de payer le transport de ces avoines depuis le point de départ Alhier jusqu'à Noisy-le-Sec, et de mes sacs location Emery 0,74 l'un.

« Il est juste d'ajouter que l'on me donnait 48 heures pour répondre si j'acceptais cette offre.

« En somme l'intendance militaire m'offrait 17,19 les 100 kilos de mes belles et bonnes avoines et 0,74 des toiles.

« Les avoines étaient cotées à Paris, le 6 avril, 32 et 33 francs.

« Cette proposition, comme vous pensez, m'a fait faire bien des réflexions. La plus pénible, c'est que j'ai la presque certitude que, aucune des personnes chargées de cette affaire ne s'est aperçue que le prix de 17,19 les 100 kilos pour des avoines, le 6 avril 1914, ne correspondait pas à la réalité.

« Recevez, Monsieur le Directeur, mes empressements salutations.

RATNIER.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Nous apprenons le décès de M. Félix Montoy, adjudant au 27^e régiment d'infanterie, tué le 3 août 1915, à l'âge de 25 ans, et de M. Henri-Claude Meneveau, soldat au 29^e régiment d'infanterie, tué le 27 septembre, à l'âge de 20 ans. M. Félix Montoy était parent de M. Henri-Claude Meneveau, fils de M. Claude Meneveau, de la maison J.-M. et C. Meneveau frères, de Saint-Léger-sous-Beuvray.

GRAINS ET FARINES

Le froid s'est beaucoup accentué en ces dernières journées. En certaines contrées, la gelée a arrêté les travaux d'ensemencement mais d'une façon générale les travaux ont pu se continuer.

Les avis que nous recevons au sujet des superficies emblavées sont variables. On s'accorde à dire que tout ce qui a pu être ensemencé l'a été dans de bonnes conditions.

La levée des premiers grains semés s'est faite plus souvent régulièrement, toutefois dans l'Yonne on formule quelques plaintes.

Au point de vue commercial, la situation reste bien spéciale du fait du nouveau système du ravitaillement en blé, de la taxation des farines et des réquisitions de diverses denrées. En plusieurs départements, on réquisitionne presque tous les grains : blés, avoines et orges.

Marché de Lyon

Mardi 23 novembre.

Il fait un peu moins froid aujourd'hui dans notre région, mais le temps est plus brumeux. La neige ne semble pas loin.

Nous avons un tout petit marché, peu fertile en affaires.

BLES. — Il y a encore d'assez nombreux acheteurs en blés. Le Sud-Ouest et la région toulousaine notamment, font des demandes dans les centres producteurs. Il en résulte que les cours se maintiennent facilement à leurs anciennes limites.

Sur notre place, il ne se fait guère d'achats, les meuniers dans l'attente de l'arrêté imminent devant taxer les farines, ne se soucient guère de se charger de marchandises à un prix trop élevé qui les ferait fabriquer à perte. La préfecture du Rhône fournit toujours des blés étrangers à 31 fr. rendus. Les autres transactions portent sur quelques lots de la Bourgogne à 31 fr. départ, du Bourbonnais à 31,25 et de la région lyonnaise vers 31,50 rendus.

Certaines provenances, comme l'Oise, ont un peu relevé leurs prix.

On cote :

Blés du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse.....	31 50
Blés du Centre (Allier, Cher, Nièvre).....	31 25
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.	
Blés de la Côte-d'Or.....	31
Blés de l'Yonne.....	31
Blés Saône-et-Loire.....	31
Blés godelle d'Autvergne.....	31 50
Blés Aube, Marne, Ille-Marne.....	30 85
Blés de la Seine-et-Marne.....	30 75
Blés Saône-et-Loire.....	31 25
Blés Somme, Seine-et-Oise.....	30 75
Blés Polton.....	31 25
Blés Beauce.....	31 25
Blés Touraine.....	31 25
Blés Côte-du-Nord, Finistère.....	30 50
Blés Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure.....	30 85
Blés Nord, as-de-Calais.....	30 50

FARINES. — On annonce que l'arrêté taxant les farines dans le Rhône doit avoir sa notification à partir du 1^{er} décembre. Le ministre aurait adopté, après avis du comité consultatif du ravitaillement, le prix de 42 fr. les 100 kilos nets, nus, rendus quai gare ou boulangerie, rez-de-chaussée.

Ce prix, certes, n'est pas celui auquel tendrait la minoterie pour avoir une rémunération normale et logique de son travail. M. Jaussand, le nouveau et sympathique président de la Chambre syndicale de la meunerie de Lyon et de la région est parti, nous dit-on, aussitôt à Paris pour faire valoir en haut lieu les protestations de ses commentants. La mesure prise pour Lyon, ou à la veille d'être prise, semble avoir un caractère général et être une confirmation de notre information précédente disant que la France a été divisée en un certain nombre de régions pour la taxe des farines.

La note actuelle reste la suivante : Farines premières, 62 fr.; farines rondes, 58 fr. les 125 kilos rendus en boulangerie, sans escompte.

ISSUES. — Le froid ne fait que pousser à la hausse des sons pour lesquels la consommation va s'accroître. On tient en gros sons la livraison décembre, 15,25; la livraison janvier, 16,50; la livraison février, 16,75. Le disponible vaut 16 fr.

On cote :

Sons gros.....	16
Sons moyens.....	15 50
Plourages blancs.....	22
Plourages bis.....	19
Criblures blanches.....	17
Criblures noires.....	13
Les 100 kilos bruts Lyon, toiles de l'acheteur.	

SEIGLE. — Affaires toujours très rares. On achète seulement quelques petits lots entre 27 et 28 fr. départ. La Champagne et le Loiret tiennent de 27,50 à 28 fr.

On cote :

Seigles du Rhône et de la Loire.....	27 50
Seigles de l'Isère.....	27 50
Seigles de Champagne.....	27 50
Seigles du Centre.....	27 50
Les 100 kilos départ.	

AVOINES. — Les réquisitions continuent partout, aussi éprouve-t-on de très grosses difficultés pour se procurer de la marchandise.

Dans le Centre et le Poitou, on tient couramment 29 fr. et 29,50 départ. De Bretagne, on fait des offres à 28 fr. départ.

Les acheteurs lyonnais puisent quelques quantités dans le rayon immédiat, mais ils ont bien peu de marchandises en magasin.

On cote :

Avoines de la région lyonnaise.....	29 50
noires.....	28 0
grises.....	28 0
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.	
Avoines noires du Centre.....	29
Avoines grises d'hiver Poitou-Centre.....	29 50
Les 100 kilos départ.	

ORGES. — La demande toujours très active faite par la malterie permet aux vendeurs de maintenir leurs prétentions excessives. On tient de 32 à 38 fr. suivant les régions. En Auvergne, on demande 35 et 36 fr. En Champagne, 35 francs. En Bretagne, 32 fr. les 100 kilos départ.

MAIS. — Les cours restent fermes mais sans augmentation nouvelle. On tient : à Marseille, mais jaunes Plata disponibles, 25,50; flottant, 27,75 les 100 kilos palan; à Bordeaux, mais jaunes Plata disponibles, 26,25 les 100 kilos quai.

SARRASINS. — Pour avoir beaucoup trop montés, les sarrasins redescendent rapidement et nous assistons à un recul considérable des prix. Il faut voir aujourd'hui une diminution de près de un franc par quintal sur les cours pratiqués à la fin de la semaine dernière. On cote : sarrasins bretons, 22 à 22,25 les 100 kilos nus départ.

Marché de Marseille

Lundi 22 novembre.

BLES DURS. — On cote : Algérie-Tunisie marchands 78 kilos, 34 fr.; colons 80 kilos, 36 fr. quai Marseille, escompte 1 %.

BLES TENDRES. — Chambre de commerce : blés russes flottant en quantité réduite, 31 fr. sous palan Marseille, sans escompte; blés sans désignation de provenances, 31 fr. palan ou 31 fr. gare Marseille (à son choix), sans escompte.

Ford. et Max PALM, Courtiers-Représent.

10 MARSEILLE

Lundi 22 novembre.
GRAINS GROSSIERS. — Marché ferme par continuation.

MAIS. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes, 18 fr.; rouges, 28,50; Tonkin jaunes, 26,75; Tonkin petits, 28 fr.; Annam rouge pour volailles, 29 fr. En livrable on offre : livraison décembre, Plata jaunes, 28 fr.; rouges, 28,75; Egypte blancs janvier, 28 fr. logés voie ferrée.

Avoines Algérie-Tunisie. — Situation inchangée. Nous pratiquons disponible : machines 49 kilos, 29,50; machines 47 kilos, 28,75; courantes, 27,50 nu quai Marseille.

Orges. — Nous pratiquons disponible : Tunis, 27,50; Sfax, 28,50 nu quai Marseille.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Bles, Issues, Farines.

A. PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille.

La Chambre syndicale des Minotiers et Fabricants de semoules de Marseille nous communique les renseignements suivants :

Farines de Blé dur et Similaires
Prix inchangés.

On cote consommation : Farine entière mouture, 38 ; Grain extra fleur, 3 ; Grain D extra, 3 ; Minot D extra, 25 ; F-D première extra, 23 ; B-D première 22

La balle de 100 kilos brut, sans perdus, franco gare ou quai Marseille.

Semoules
Disponibles : fermes et bien tenus.

On cote consommation : SSSS et SS G, 1,50 à 52 ; S S [SS] et SG, 1 ; S F, 40 ; S F, 40 ; Semoulette, 49

Les 100 kilos net franco gare ou quai Marseille double toile à centre.

Livrable décembre.

On cote consommation : SSSS, 52 ; S S, 49 ; S S, 49 ; Semoulette, 49

Marché de Toulouse

Vendredi 19 novembre.

Le Syndicat Général des Grains, Farines et Farines de Toulouse et de la région, nous communique les renseignements suivants :

Bladettes, blés supérieurs, prix fixé par l'autorité supérieure.

Seigle, de 21,50 à 22 fr. les 75 kilos; orge, de 16,50 à 17 fr. les 60 kilos; avoine, de 15 à 15,50 les 50 kilos; maïs blanc, de 20 à 20,50 les 75 kilos; haricots, de

55 à 60 fr. l'hectolitre; fèves, de 22 à 22,50 les 65 kilos; vesces noires, de 21,50 à 22 fr. les 80 kilos.

Minot fleur, minot extra ou première, prix fixé par l'autorité supérieure; RG, de 22 à 23 fr.; repasses, de 17,50 à 18 fr.; sons, de 15,50 à 16 fr. les 100 kilos.

Rogé Tapie, courtier, 7, rue des Jardins Toulouse. — Grains, farines, issues

Marché de Dijon

Samedi, 20 novembre.

La Commission spéciale de la Bourse de Commerce de Dijon, nous communique les cours suivants : blé de choix, de 30 à 31 fr.; seigle, de 25 à 26 fr.; avoine blanche, de 25 à 25,50; avoine grise, de 25,50 à 26 francs; avoine noire, de 26 francs à 26,50; orge de brasserie, de 28 à 29 fr.; orge de mouture, de 26,50 à 27 fr.; houblons de 1^{er} choix, 140 fr.; houblons de 2^e choix, de 100 à 125 fr. les 100 kilos.

Farines OO, 60 fr.; farines O, 59 fr.; farines RS, 57,50 les 125 kilos; farines de fèves, 43 fr.; sons gros, 15,50; son fins, 15 fr.; remoulage, de 19 à 20 francs les 100 kilos.

ADJUDICATIONS, VENTES ET ACHATS PUBLICS

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Résultats

Chambéry, 18 novembre. — Entreprise des moutures militaires à exécuter dans la place de Chambéry du 1^{er} janvier au 31 décembre 1916. Pas de résultat. Réadjudication le 2 décembre.

Carcassonne, 18 novembre. — Entreprise des moutures militaires à exécuter du 1^{er} janvier au 31 décembre 1916. Adjudicataire, M. Borrel, minotier au Moulin du Roi, à Carcassonne, à 1,44 par 100 kilos.

Dijon, 18 novembre. — Entreprise des moutures militaires à faire du 1^{er} janvier au 31 décembre 1916. Adjudicataire, M. Amédée Blondin, minotier à Dijon, à 1,75 les 100 kilos.

Chalon-sur-Saône, 20 novembre. — Entreprise des moutures militaires à faire du 1^{er} janvier au 31 décembre 1916. Adjudicataire, la Société des Minoteries de Chalon-sur-Saône, à 1,75 les 100 kilos.

Dijon, 20 novembre. — L'adjudication de 1.500 quintaux de confitures n'a pas donné de résultat.

Avais
Besançon, 1^{er} décembre, à 14 heures, adjudication de 1.200 quintaux de carbure de calcium. Les livraisons devront être effectuées à raison d'un cinquième au moins par mois.

COMMISSION DES ORDINAIRES
Avais

Lyon, 15 décembre, à 14 heures, au fort Montluc, 14^e section de commis et d'ouvriers militaires d'administration, adjudication de la viande fraîche à fournir pendant le 1^{er} trimestre 1916, savoir : fort Montluc, 200 kilos par jour environ; fort Saint-Jean, 200 kilos par jour environ; caserne Perruche, 60 kilos par jour environ. Adjudication des croûtes et débris de pain, enlèvement des eaux grasses et os et issues pour l'année 1916.

Brissac (Maine-et-Loire), 6 décembre, à 9 heures, adjudication de la viande fraîche pour le 1^{er} trimestre 1916.

A 10 heures, adjudication de l'épicerie, légumes verts, pain de soupe; enlèvement des os, eaux grasses.

Besançon, 7 décembre, à 14 heures, caserne Griffon, dépôt commun des 42^e et 242^e régiments d'infanterie, adjudication de la viande fraîche à fournir du 1^{er} janvier au 31 décembre 1916.

Le commissaire devra obligatoirement et sous peine de rejet, mentionner un prix unique ne comprenant pas les droits d'octroi. Le cahier des charges est déposé à la caserne du Griffon, où l'on peut en prendre connaissance.

Grenoble, 9 décembre, à 14 heures, 4^e régiment du génie (caserne Dode), adjudication de la viande fraîche, bœuf vache, mouton, 3.000 kilos; épicerie à fournir pendant le premier trimestre 1916. Adjudication du pain de soupe, des légumes frais, pommes de terre, choux, carottes, poireaux, oignons, bonquets, salades à fournir pendant le 1^{er} semestre 1916. Enlèvement des débris de pain, des os et eaux grasses et bauxures.

Déjà pour le dépôt des soumissions, le 3 décembre.

Grenoble, 15 décembre, à 15 heures, dépôt du 2^e régiment d'artillerie, adjudication de la viande fraîche à fournir du 1^{er} janvier au 31 mars 1916. Des légumes, pommes de terre et épicerie à fournir du 1^{er} janvier au 31 mars 1916. Délai pour le dépôt des soumissions, 13 décembre.

MARINE NATIONALE
Avais

Brest, 28 novembre, Appel à la concurrence en vue d'un bail de gré à gré pour une fourniture de 60 à 70 tonnes de sel marin (blanc ou gris) ou de sel gemme.

Délai de livraison : 45 jours.

Les offres devront parvenir au chef du service des Substances et de l'habillement à Brest, au plus tard, le 28 novembre 1915.

Voir pour plus amples renseignements le cahier des charges déposé au service des Substances et de l'habillement à Brest ou au ministère de la Marine à Paris, bureau des Substances, de l'habillement et du casernement.

Brest, 10 décembre, 540.000 kilos d'huile d'olive à fabriquer, pour graissage, 1^{er} choix. Les huiles de provenance étrangère pourront être livrées soit à l'entrepôt, soit à l'acquiescence des droits de douane.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Direction des Haras

Résultats
Anney (Haute-Savoie), 19 novembre. — Dépôt d'étalons, Pas de résultats.

Clun (Saône-et-Loire). — Dépôt d'étalons, adjudicataire provisoire, M. Bourguillat à Lyon : foin, 42 fr.; paille, 9,50; avoine, 30,80 les 100 kilos.

Pau (Basses-Pyrénées), 20 novembre. — Dépôt d'étalons, pas de résultat, moins disant, M. Thonéry, à Toulouse, à 2,75 la ration.

Hennebort (Morbihan), 13 novembre. — Dépôt d'étalons, adjudicataire provisoire, M. Révoux, foin, 15,50; paille, 10,50; avoine, 29 fr. les 100 kilos.

Villeneuve-s.-Lot (Lot-et-Garonne). — Dépôt d'étalons, pas de résultat. Il va être procédé à un marché de gré à gré.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Résultats

Lyon, 20 novembre. — L'Inspecteur des Domaines a mis en vente : 9 chevaux réformés du 54^e d'artillerie, et 2 chevaux du 2^e régiment de dragons. Ils ont été adjugés à divers au prix variant entre 250 et 925 fr. l'un et 5 % en sus.

Avais
Lyon, Samedi 1^{er} décembre, à 2 heures, dans les bâtiments militaires, avenue Félix-Faure, 92, les Domaines vendront des fûts, des demi-muids, des barriques, des caisses, sacs, etc., 30 qtx criblures d'avoine, d'orge et de maïs, 50 qtx de farine de baltaiz de sacs, 3.000 kilos d'objets et débris en métal.

VENTE DE FUMIERS
Avais

Le Valdaon (Doubs), La vente sur soumissions cachetées des fumiers provenant des chevaux du détachement du Valdaon, du 5^e régiment d'artillerie, aura lieu le samedi, 27 novembre, à 14 heures, à la mairie du Valdaon. S'adresser à M. le chef d'escadron Berruyer, à Besançon.

VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS
Avais

Le Puy (Haute-Loire), 27 novembre, une vente de 20 chevaux et juments réformés appartenant à l'armée aura lieu, au Puy, place Michelet.

Citation à l'Ordre du Jour

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Albert Fournier, courtier, à Avignon, mobilisé comme capitaine au 11^e territorial d'infanterie, vient d'être cité dans les termes suivants à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite lors de l'attaque des 19 et 20 octobre dernier, à 14 heures, à la mairie du Valdaon. S'adresser à M. le chef d'escadron Berruyer, à Besançon.

M. Fournier, déjà titulaire de la Légion d'honneur, de la médaille militaire, de la médaille coloniale avec inscription en or « Centre africain » et «

à 2 fr.; navets, de 10 à 12 fr.; persil, 25 francs; choux de Bruxelles, de 80 à 85 francs; oignons, 30 fr.; échalottes, de 75 à 80 fr.; tomates, de 25 à 35 fr.; pois-vrons, 15 fr.; laurier sauce, 40 fr.; le tout aux 100 kilos.

MILLET
Bordeaux, 18 novembre. — Millet Landes, de 35 à 36 fr.; millade Landes, de 32 à 33 fr. les 100 kilos départ.

CAFES
Bordeaux, 17 novembre. — Guadalupe Bonifère, de 185 à 186 fr.; dito habitant, de 172 à 173 fr.; Nouvelle-Cajonnie, de 140 à 160 fr.; Java, de 80 à 115 fr.; Porto-Rico, de 95 à 102 fr.; Costa-Rica, de 95 à 105 fr.; Mexique, de 75 à 100 fr.; Mysore, de 102 à 106 fr.; Malabar, de 100 à 105 fr.; Salem, de 97 à 104 fr.; Haïti, de 79 à 100 fr.; Porto-Cabello, de 80 à 95 fr.; Santos, de 58 à 72 fr.; Rio, de 55 à 78 fr.; Bahia, de 63 à 68 fr. les 50 kilos.

CACAOS
Lyon, 19 novembre
Pour la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

HUILES
Lyon, 19 novembre
Pour la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

HUILES MINÉRALES, PÉTROLES
Lyon, 19 novembre
Pour la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES
Châteaurenard, 22 novembre. — Poules belles, de 8 à 8,50; poules moyennes, 7 fr.; poulets beaux, 6 fr.; poulets moyens, de 4,50 à 5 fr.; pigeons, 2,50 la paire.

SUCRES-MELASSES
Lyon, 19 novembre
Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

MÉTALX
Lyon, 19 novembre.
Cuivre en lingots affiné, 270 .. à 275 .. en planche rouge, 275 .. à 280 .. en planche jaune, 425 .. à 435 ..

Marseille, 18 novembre. — Marché stationnaire, tendance toujours à la baisse. Nous cotons : rayes croisées, ble ou arachide, 95 fr.; Plata maïs, 56 fr.; kur-raché, 105-70, 100 fr.; indigènes bro-sés, 110 fr.; Turcs, 120-75, 120 fr.; minot premier choix, 120 fr.; sacs réformés pour sons ou rpassés 135-73, 100 fr.; walla walla, 45 francs.

Vient de Paraître

Almanach Agricole et Viticole de A. Godard, pour 1916 (30^e année). — Voici une Publication qui, malgré son titre, n'a rien de spécial et que tout le monde lira avec intérêt. Articles littéraires, clichés et pages humoristiques alternent dans le texte avec les questions d'élevage, d'agriculture, d'arboriculture, fruitière, de viticulture et de législation rurale.

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

VENTES DE FROMAGES
Ventes de Gruyère Comtois
JURA : Esservil-Tartre a vendu à Madame Veuve Cousin de Champagnole, sa fabrication du 11 novembre au 1^{er} mars, à 132 fr. les 50 kilos.

VENTES DE LAIT

JURA : Onglière a vendu son lait 40 centimes le double-litre et 500 fr. d'é-trennes à la Société.

LE RENCHÉRISSÉMENT DES PRODUITS LAITIERS EN SUISSE

Les exportations de fromage, dit-on communiqué, ont été d'avril à septembre et comprises, de 194.000 quintaux métriques en 1913, de 153.000 en 1914 et de 147.000 en 1915. Dans la même période, les fabriques de lait condensé ont exporté 197.000 quintaux métriques en 1913, 222.000 en 1914 et 250.000 en 1915.

LES LAITIERS DE LYON PROTESTENT

En réponse à certains articles de la presse quotidienne, la Chambre syndicale des laitiers patentés de Lyon formulent la protestation suivante :
« Il est faux que les laitiers de Lyon aient pris l'initiative de l'augmentation du lait. Ils ont subi, de la part de la production, une hausse adéquate au renchérissement actuel.

garnitures laitières, il résulte que le prix de revient du litre de lait, frais généraux compris, s'élevait entre 30 et 31 centimes, soit un écart de 4 à 5 centimes entre l'achat et la vente.

FAINES DE FÉVEROLES

SPÉCIALITÉ DE FÉVEROLLES (PREMIER CHOIX)
Sous-Produits pour l'Agriculture
F. N. BERTORA & C^o
24, Boulevard de la Madeleine, MARSEILLE

MARCHÉS AUX GRAINS

Angoulême, 15 novembre. Dans ce pays vendeur d'avoines il y avait des acheteurs à 28 fr. départ, on venait 29,50.
Béziers (Yonne), 19 novembre. — Marché un peu plus abondant en tous grains, prix sans changement pour le blé, menus grains, prix en hausse.

MARCHÉ DU LUNDI 22 NOVEMBRE

Porcs. — Amenés : 1.403; renvoi : 0. Nous avons aujourd'hui 131 porcs de plus que la semaine dernière. Malgré cet apport un peu plus important, les cours ont maintenu toute leur fermeté.

MARCHÉ DU MARDI 23 NOVEMBRE

Bœufs. — Amenés : 1.529; renvoi : environ 200; entrés aux abattoirs : 215; en tout : 1.744 bêtes contre 1.533 mardi dernier.

MARCHÉ DU LUNDI 22 NOVEMBRE

Paris-La Villette
Bœufs... 2571 2300 210 196 139
Vaches... 1568 1316 210 196 180
Taureaux... 245 207 202 190 174

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHÉ DU LUNDI 22 NOVEMBRE
Porcs. — Amenés : 1.403; renvoi : 0. Nous avons aujourd'hui 131 porcs de plus que la semaine dernière.

MARCHÉ DU MARDI 23 NOVEMBRE

Bœufs. — Amenés : 1.529; renvoi : environ 200; entrés aux abattoirs : 215; en tout : 1.744 bêtes contre 1.533 mardi dernier.

dises puisque la réquisition paie moins cher que le commerce.
Nous cotons : blé choix, 30 fr.; seigle, 22 fr.; avoine noire, 24 fr.; avoine grise d'hiver, 23 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 22 fr.; orge mouture, 25 fr. les 100 kilos.

BULLETIN DES VINS ET ALCOOLS

[De nos correspondants particuliers]
Béziers, 19 novembre.
Cote officielle des alcools et des vins du 19 novembre.

FOIRES ET MARCHÉS

Cholet (Maine-et-Loire), 20 novembre. — 36 têtes de gros bétail de plus que samedi dernier : 13 novembre, 60; 20 novembre, 102.

APPEL

Jean Rodolf Gassmann, de SCHLEI-NIKON, né le 18 novembre 1865, fils de Jean Rodolf Gassmann et de l'Elisabeth Gassmann, née Merki, qui parait à Lyon en 1890 sans avoir donné signe de vie depuis 1894 ou 1895, ainsi que les héritiers inconnus demeurant ici ou toute personne qui pourrait donner des nouvelles de l'absent, sont invités à le notifier au Bureau du Tribunal du district de Dielsdorf, faute de quoi l'absent serait déclaré comme disparu et sa fortune de 500 francs environ gérée par la Chambre cantonale, serait délivrée aux héritiers connus.

HUILES D'OLIVES

Garanties pures, Postal 10 litres 23 et de table supérieure..... 19 50
contre mandat ou remboursement. S'adresser GENIN, assurance, à Châteaurenard (Provence).

OIGNONS, POMMES DE TERRE RAVES ET CHOUX RAVES

BOURET à Saint-Jean-de-Lozne (Côte-d'Or)

VOITURETTE ZÈBRE

Mono 5 H.-P., magnéto, moteur excellent, roue Steppay, phares, lanternes et accessoires. Dépense 5 litres essence aux 100 kilomètres, 1.800 fr. comptant. Ecrire Bureau du Journal, n° 4439.

AVIS

FABRICANTS, PRODUCTEURS, IMPORTATEURS, COMMERÇANTS, s'adresser aujourd'hui même à la Fédération du Commerce International qui vous fera connaître gratuitement, sur demande adressée à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, 51 (Téléphone Central 57-17) :

GRAND BEAU CAFE

réparé à neuf, bien situé, à Vienne (Isère), à vendre, cause de maladie, sacrifié. Prix : 6.000 fr. S'adresser Bureau du Journal, n° 181.

PROPRIETAIRE

dans les Alpes, possédant une force de 200 HP avec grand bâtiment et terrain à proximité gare, cherche INDUSTRIEL à même de l'utiliser. S'adresser bureau du Journal n° 112.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels

Paris-La Villette

MARCHÉ DU LUNDI 22 NOVEMBRE

Bœufs... 2571 2300 210 196 139
Vaches... 1568 1316 210 196 180
Taureaux... 245 207 202 190 174

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le Jeudi 25, vendredi 26 et Samedi 27 novembre 1915, à 2 heures du soir, sur la place du Marché aux chevaux, à Lyon-Perrache.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le Mercredi 1^{er} décembre 1915, à deux heures du soir, 92, avenue Félix-Faure, à Lyon.

VENTE aux ENCHÈRES

56 CHEVAUX RÉFORMÉS
DES CHASSEURS D'AFRIQUE
OUVERTE à TOUS LES AMATEURS : Marchands de chevaux, commerçants, Industriels, agriculteurs, éleveurs, etc... Aucun certificat ne sera exigé.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le Mercredi 1^{er} décembre 1915, à deux heures du soir, 92, avenue Félix-Faure, à Lyon.

VENTE aux ENCHÈRES Publiques

1^{er} 175 demi-muids.
2^o 525 barriques bordelaises.
3^o 40 fûts en bois blanc.
4^o 336 fûts en chêne.
5^o 100 sacs et baquets en bois blanc.
6^o 5.000 sacs hors de service.
7^o 2.500 caisses diverses.
8^o 20 quintaux de vieux fer.
9^o 50 quintaux de farine de battage des sacs.
10^o 30 quintaux de criblure d'avoine, d'orge et de maïs.
11^o 2.500 sacs en coton.

APPEL

Jean Rodolf Gassmann, de SCHLEI-NIKON, né le 18 novembre 1865, fils de Jean Rodolf Gassmann et de l'Elisabeth Gassmann, née Merki, qui parait à Lyon en 1890 sans avoir donné signe de vie depuis 1894 ou 1895, ainsi que les héritiers inconnus demeurant ici ou toute personne qui pourrait donner des nouvelles de l'absent, sont invités à le notifier au Bureau du Tribunal du district de Dielsdorf, faute de quoi l'absent serait déclaré comme disparu et sa fortune de 500 francs environ gérée par la Chambre cantonale, serait délivrée aux héritiers connus.

HUILES D'OLIVES

Garanties pures, Postal 10 litres 23 et de table supérieure..... 19 50
contre mandat ou remboursement. S'adresser GENIN, assurance, à Châteaurenard (Provence).

OIGNONS, POMMES DE TERRE RAVES ET CHOUX RAVES

BOURET à Saint-Jean-de-Lozne (Côte-d'Or)

VOITURETTE ZÈBRE

Mono 5 H.-P., magnéto, moteur excellent, roue Steppay, phares, lanternes et accessoires. Dépense 5 litres essence aux 100 kilomètres, 1.800 fr. comptant. Ecrire Bureau du Journal, n° 4439.

AVIS

FABRICANTS, PRODUCTEURS, IMPORTATEURS, COMMERÇANTS, s'adresser aujourd'hui même à la Fédération du Commerce International qui vous fera connaître gratuitement, sur demande adressée à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, 51 (Téléphone Central 57-17) :

GRAND BEAU CAFE

réparé à neuf, bien situé, à Vienne (Isère), à vendre, cause de maladie, sacrifié. Prix : 6.000 fr. S'adresser Bureau du Journal, n° 181.

PROPRIETAIRE

dans les Alpes, possédant une force de 200 HP avec grand bâtiment et terrain à proximité gare, cherche INDUSTRIEL à même de l'utiliser. S'adresser bureau du Journal n° 112.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le Jeudi 25, vendredi 26 et Samedi 27 novembre 1915, à 2 heures du soir, sur la place du Marché aux chevaux, à Lyon-Perrache.

VENTE aux ENCHÈRES

56 CHEVAUX RÉFORMÉS
DES CHASSEURS D'AFRIQUE
OUVERTE à TOUS LES AMATEURS : Marchands de chevaux, commerçants, Industriels, agriculteurs, éleveurs, etc... Aucun certificat ne sera exigé.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Le Mercredi 1^{er} décembre 1915, à deux heures du soir, 92, avenue Félix-Faure, à Lyon.

VENTE aux ENCHÈRES Publiques

1^{er} 175 demi-muids.
2^o 525 barriques bordelaises.
3^o 40 fûts en bois blanc.
4^o 336 fûts en chêne.
5^o 100 sacs et baquets en bois blanc.
6^o 5.000 sacs hors de service.
7^o 2.500 caisses diverses.
8^o 20 quintaux de vieux fer.
9^o 50 quintaux de farine de battage des sacs.
10^o 30 quintaux de criblure d'avoine, d'orge et de maïs.
11^o 2.500 sacs en coton.

APPEL

Jean Rodolf Gassmann, de SCHLEI-NIKON, né le 18 novembre 1865, fils de Jean Rodolf Gassmann et de l'Elisabeth Gassmann, née Merki, qui parait à Lyon en 1890 sans avoir donné signe de vie depuis 1894 ou 1895, ainsi que les héritiers inconnus demeurant ici ou toute personne qui pourrait donner des nouvelles de l'absent, sont invités à le notifier au Bureau du Tribunal du district de Dielsdorf, faute de quoi l'absent serait déclaré comme disparu et sa fortune de 500 francs environ gérée par la Chambre cantonale, serait délivrée aux héritiers connus.

HUILES D'OLIVES

Garanties pures, Postal 10 litres 23 et de table supérieure..... 19 50
contre mandat ou remboursement. S'adresser GENIN, assurance, à Châteaurenard (Provence).

OIGNONS, POMMES DE TERRE RAVES ET CHOUX RAVES

BOURET à Saint-Jean-de-Lozne (Côte-d'Or)

VOITURETTE ZÈBRE

Mono 5 H.-P., magnéto, moteur excellent, roue Steppay, phares, lanternes et accessoires. Dépense 5 litres essence aux 100 kilomètres, 1.800 fr. comptant. Ecrire Bureau du Journal, n° 4439.

AVIS

FABRICANTS, PRODUCTEURS, IMPORTATEURS, COMMERÇANTS, s'adresser aujourd'hui même à la Fédération du Commerce International qui vous fera connaître gratuitement, sur demande adressée à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, 51 (Téléphone Central 57-17) :

GRAND BEAU CAFE

réparé à neuf, bien situé, à Vienne (Isère), à vendre, cause de maladie, sacrifié. Prix : 6.000 fr. S'adresser Bureau du Journal, n° 181.

PROPRIETAIRE

dans les Alpes, possédant une force de 200 HP avec grand bâtiment et terrain à proximité gare, cherche INDUSTRIEL à même de l'utiliser. S'adresser bureau du Journal n° 112.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels

Imprimerie du Commerce
L. GODARD & C^o
33, Rue Villeroi LYON, (Téléph. 62-25)
Exécution rapide & soignée
TRAVAUX DE LUXE & DE COMMERCE

Courrier des Spectacles

Horloge. — Cette semaine les Vincianes et Saxeux, arômes volageurs de l'Empire de Londres, numéros très bien présentés et très fort. Bonne attraction, Mademoiselle Suzanne Ricci a conquis dès le premier jour les faveurs du public. Jolie voix, elle a su se faire apprécier dans ses grands airs d'opérette.

POMMES A CIDRE

crées de 1^{er} choix. Normandes et val d'Auge. S'adresser Lagnel, grains à Lileux (Calvados).

MAISON FONDÉE EN 1808
F. REYBET
31, 33, Quai Saint-Vincent
et Passage Gonin LYON
POURNISSEUR DE L'ARMÉE
ET DES GRANDES ADMINISTRATIONS
Exposition Univ. de Lyon
TOILES MÉNAGE CHAUVRE, LESSIVÈRES
Imperméables
Tentes, Bâches, Vêtements militaires Imperméables